



Viaud expertise
QSE

MAC - CSE + 300 salariés : missions en santé, sécurité et conditions de travail



Durée : 3 jours (21h)



Recyclage : tous les 4 ans



Public :

Membres en renouvellement de leur mandat d'élus du CSE (entreprise +300 salariés) - Titulaires et suppléants. Président du CSE



Pré-requis : Membre élu du CSE ayant déjà effectué un mandat



Tarif : sur devis



Validation : certificat de réalisation remise au stagiaire

Objectifs

La formation permet aux membres réélus du CSE :

- de maintenir et actualiser leurs compétences pour exercer efficacement leurs missions en matière de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail,
- De tenir compte de l'évolution de la réglementation, des risques professionnels et des pratiques de prévention dans leurs missions.

Programme

- Actualiser ses connaissances et renforcer son rôle au sein du CSE
- Renforcer l'évaluation des risques pour une prévention efficace
- Agir sur le terrain : inspections, analyses et communication préventive

Évaluation
sur base des
mises en
pratique et
quizz

Points forts

- Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention
- Adaptation au contexte de l'entreprise
- Pédagogie active et engageante (ludopédagogie, cas pratiques)
- Outils concrets transférables sur le terrain

Pour aller plus loin

Modalités pédagogiques

En présentiel sur le site de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

Mise en situation des stagiaires avec des cas pratiques propre à leur organisation. Interaction permanente.
Utilisation de la ludopédagogie à travers divers ateliers



Viaud expertise
QSE

Programme détaillé

- 1 Actualiser ses connaissances et renforcer son rôle au sein du CSE :
 - Les aspects juridiques et réglementaires (rappel et actualisation)
 - Les obligations de l'employeur
 - Les formations obligatoires
 - Les documents obligatoires
 - Les enjeux de la prévention
 - Retour sur le fonctionnement, les attributions et les moyens du CSE / CSSCT (+300 salariés)
 - Les consultations et informations
 - Les commissions dont CSSCT
 - Les réunions : les points clés en SSCT

- 2 Renforcer l'évaluation des risques pour une prévention efficace :
 - Le mécanisme d'apparition du dommage
 - Les 9 PdP
 - Les étapes clés de l'évaluation des risques
 - Méthode d'évaluation des risques / Matrice de criticité - DUERP
 - Les mises à jour attendues du DUERP : intégrer les évolutions
 - Annexes DUERP :
 - Le risque chimique
 - Les facteurs de pénibilités
 - Les risques psychosociaux
 - Actualisation et suivi du P.A.P.R.I.P.A.C.T

- 3 Agir sur le terrain : inspections, analyses et communication préventive :
 - Renforcer l'efficacité d'une visite d'inspection : Visite des locaux, conduite à tenir, rédaction PV
 - Lien avec les plans de prévention
 - Droit d'alerte et droit de retrait
 - Analyse des accidents du travail (méthode d'analyse, plan d'action)
 - Améliorer la communication et la promotion de la prévention.

